

## REGIMES DE PENSION

Merci d'indiquer le régime choisi à l'endroit prévu sur les fiches d'inscription

*L'accès au restaurant scolaire se fait avec le PASS'REGION pour TOUS les élèves et étudiants.*



Internat : hébergement + petit déjeuner, déjeuner, dîner.

L'internat est accessible **prioritairement** aux élèves de l'enseignement secondaire professionnel et technologique **domiciliés en dehors** du *Périmètre de Transports Urbains de THONON* (Thonon, Evian, Margencel, Anthy, Allinges, Marin, Publier/Amphion) ou des communes desservies par les *lignes inter urbaines LIHSA* (Sciez, Massongy, Douvaine, Veigy, Excenevex, Yvoire, Nernier, Messery, Chens/Léman, Orcier, Draillant, Cervens, Fessy, Lully, Brenthonne, Bons, Perrignier). *L'admission des étudiants (MAN/BTS) à l'internat n'est envisageable que par mesure d'exception et uniquement en cas de places vacantes.*



Demi-pension : Repas à l'unité (midi et/ou soir).

Accessible à tous, midi et/ou soir. Le compte doit être impérativement crédité avant l'accès au self.

### MODES DE REGLEMENT :

- Télépaiement : Accessible sur EDUCONNECT (onglet « mes factures »). **Internes uniquement**
- Par virement bancaire : AGENT COMPTABLE LYCEE SAVOIE LEMAN  
BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR76 1007 1740 0000 0010 0018 863. **Internes uniquement**
- Par chèque : à libeller à l'ordre de : Agent Comptable du Lycée Savoie Léman
- En espèces, directement au secrétariat d'intendance (**créance inférieure à 300 euros**).

*Le choix du régime de pension est fait pour l'année scolaire complète. Toute demande de changement devra rester exceptionnelle et faire l'objet d'une demande écrite et motivée du responsable légal. Les changements ne pourront intervenir qu'au premier jour du trimestre suivant.*

### TARIFS du 01/01/2026 au 31/12/2026 (révisables chaque année au 01/01)

Internat :	1992,00 euros/an
Internat-externat	1527,50 euros/an
Demi-Pension	4,95 euros/repas